



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel avril 2008
www.tellin.be

L'Écho des nos clochers

Éd. resp. : Guy Jeanjot, Bourgmestre - Cité du Centenaire 238 - 6927 Tellin



Carte de
fidélité
5%

Jeudi 1^{er} mai : Ouvert toute la journée
Vendredi 2 mai : Ouvert de 9h à 12h30
Dimanche 4 mai : exceptionnellement fermé
Dimanche 11 mai : Fête des Mères
et Communions. Pour votre facilité,
commandez vos bouquets ou montages !

La grange fleurie

Flours - Plantes - Déco-cadeaux

Rue de l'Église, 132 - B-6927 Tellin
Tél.: 084 36 69 35

VOUS CHERCHEZ UNE AIDE MENAGERE ?



ETSHL
Agence locale pour l'emploi asbl
Entreprise Titres-Services
de la Haute Lesse

6,70€ de l'heure
et 4,69€ après déduction fiscale.

Vous ne désirez que 2 heures tous les
quinze jours ? Chez nous c'est possible !

Ce service comprend : nettoyage de votre
maison – le repassage à votre domicile
le transport des personnes
les courses ménagères.

LIBIN : 061/26.08.23. Mme Leroy
SAINT-HUBERT : 061/61.39.06. Mme Rock
TELLIN : 0473/20.17.15. Mme Vanacker
WELLIN : 084/38.86.10. Mme Houillet

CARRIERE DES LIMITES

Concassés calcaires tous calibres.
Carbonates de calcium pour l'agriculture
et l'alimentation animale.

Béton maigre.
Sable stabilisé.

Centrale de graves stabilisés

◆ Rue de Ave, 97g
◆ B-6920 Wellin

◆ Tél. 084/ 38 84 85
084/ 38 87 95
◆ Fax : 084/ 38 87 94

S'tétic
y
l
v
i
a

Esthéticienne
Pédicure médicale
Solarium

SUR RENDEZ-VOUS
0473 61 31 52
084 36 65 06

Sylvia JACQUES
rue du Point d'Arret, 7
6953 LESTERNY

Gérard LIEGEOIS

Echevin des Travaux

GSM : 0472/ 461 432



MENUISERIE
Châssis bois, PVC
Meublés sur mesure

Rue de Belvaux 35
6927 BURE
Tél. 084/36.66.87
Fax 084/36.71.00

POMPES FUNEBRES
(jour et nuit)
Corbillard - Funerarium



Pompes funèbres en cas d'absence
084/21.16.94



ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE

TERRASSEMENTS

CANALISATIONS

• EGOUTS
• DISTRIBUTION D'EAU

AMENAGEMENT ABORDS
ASPHALTAGE & PAVAGE

LOCATION MATERIEL
AVEC CHAUFFEUR

BURE
084/36 60 12
084/36 62 22

CLOSSET Philippe

Chauffage - Sanitaire - Energie renouvelable - Panneaux solaires
Chaudière à condensation - Chaudière à pellets - Entretien - Réparation

Rue Dragon Paul Fisseux, 70 - GRUPONT
tél 084/36 69 61



■ Le Mot du Bourgmestre

Administration

Travaux

C.P.A.S.

Environnement

Police

Extra-scolaire et Jeunesse

Tourisme et Culture

Agenda.

EDITORIAL

Nous sortons des vacances de Pâques (l'on aurait pensé à Noël) et un retour de bonhomme hiver ! A la rédaction du présent, le temps semble s'améliorer un peu.

TRAVAUX

A la suite de ce qui précède, nous supposons que les travaux en cours pourront se poursuivre et ceux en prévision, démarrer.

Le dossier de l'école de RESTEIGNE est cette fois en bonne voie. L'ordre de commencer le chantier devrait en principe être donné sous peu du moins si tous les intervenants ne traînent pas ! Ce ne sera en tout cas pas trop tôt quand on pense que le premier dossier date de plus de 10 ans !

ENVIRONNEMENT

Dans un avenir plus ou moins proche, une sensibilisation aux problèmes environnementaux se fera sous l'égide de Monsieur le Gouverneur de la Province avec Idelux, les services de police et les responsables communaux.

Nous profitons du présent article pour demander à toutes et à tous de respecter l'environnement. Trop de vidanges de boissons et autres plastiques se retrouvent encore en bordure des voiries. De même une «énième» fois nous demandons à celles et ceux qui se rendent au parc à conteneurs d'arrimer les chargements au coffre de la voiture, à la remorque ou autre moyen de transport.

Un effort substantiel a été fait en ce qui concerne la taille des haies, c'est quand même un point positif à relever.

VANDALISME

Vous trouverez ci-dessous des photos prises à la Chapelle du cimetière de TELLIN. Vous constaterez comme nous, les bris de vitraux. C'est tout d'abord triste et irrespectueux mais en plus la réparation coûte très cher à la communauté.

Le cimetière n'est pas un terrain de jeu, sensibilisons notre jeunesse.

*Le Bourgmestre,
G.JEANJOT*



Vente de gré à gré d'un terrain repris en zone agricole au plan de secteur

La commune de Tellin procède à la vente de gré à gré, au plus offrant, le 20/05/2008, de la parcelle communale cadastrée section A n°1059a à Tellin d'une contenance de 32a 37ca reprise en zone agricole.

Cette parcelle est en partie louée par Monsieur MARION Marc qui a donc le droit de préemption.

Contact: Melle Golinvaux 084/36.61.36



OFFRE (à remettre avant le 20/05/2008 à 10h00)

Je soussigné

Agissant au nom de (raison sociale) :

Offre le prix de (en lettres) euros HTVA

Pour l'achat de la parcelle communale cadastrée section A n°1059a à Tellin d'une contenance de 32a 37ca

Fait à _____, le /.... /2008. Signature

Vous avez l'intention d'organiser une manifestation publique ou un bal public ?



1. Toutes les manifestations publiques ou bals publics organisés dans n'importe quel lieu clos et couvert doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du Bourgmestre au plus tard UN MOIS avant la date de ceux-ci (ex. Bals, fancy-fair, soupers ouverts au public...)

2. Pour les manifestations en plein air, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du Bourgmestre (feu d'artifice, barbecue de quartier, randonnées ouvertes au public). La demande devra être datée et signée par

le responsable de l'organisation qui y indiquera également ses coordonnées complètes ainsi qu'un numéro de téléphone ou de GSM. Le signataire de la demande devra être une personne majeure.

Si vous souhaitez annoncer votre manifestation par voie d'affichage le long des voiries, vous devez demander l'autorisation du gestionnaire de voirie.

Vous êtes également responsable du nettoyage de la voie publique après la manifestation. A cet effet, vous pouvez solliciter auprès de votre Administration Communale la mise à disposition de containers de 770 litres. Toutefois, cette demande devra être faite au moins 15 jours avant la manifestation, afin de pouvoir insérer cette tâche dans le planning des ouvriers communaux.

Le non-respect des clauses prescrites, la non-déclaration ou l'absence d'autorisation peuvent amener à l'interdiction ou à une interruption de la manifestation.

Vous pouvez obtenir le texte complet du chapitre relatif aux réunions publiques (articles 86 à 90) tel que repris dans le règlement coordonné de police de la zone de police « Semois et Lesse » voté par le Conseil Communal de Tellin en date du 31 mai 2006, ainsi que les formulaires de déclaration de manifestation et d'autorisation publique ou bal de plein air ou sous structure temporaire, auprès de votre Administration Communale ou sur le site de la Commune à l'adresse : www.tellin.be

L'écho de la majorité

Commençons par une bonne nouvelle tant attendue : la ministre de l'enseignement maternel et primaire, Marie Arena à l'époque, a marqué son accord pour la subsidiation des travaux d'agrandissement et de rénovation de l'école de Resteigne. Les travaux devraient débiter prochainement.

Au niveau des économies énergétiques, un conseiller en énergie, monsieur Olivier Dion, en collaboration avec les communes de Pali-seul et de Bouillon, a été engagé; il prestera quelques soirées par mois (le jeudi soir) à votre service pour vous apporter de précieux conseils en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Maintenant, parlons un peu finances : au moment de lire cet article, le Compte 2007 de notre commune devrait avoir été approuvé par le conseil communal. Rappelons qu'un compte reprend toutes les dépenses et recettes réalisées au cours d'une année écoulée, 2007 dans le cas qui nous intéresse. Il ne faut pas confondre

le compte avec le budget qui lui reprend toutes les prévisions de recettes et de dépenses d'une année future (c'est le cas du budget communal 2008, voté par le conseil en décembre 2007).

A l'ordinaire (qui reprend les recettes et dépenses courantes), le résultat général se clôture avec un boni de 306.694€. Toujours à l'ordinaire, mais à l'exercice propre (qui reprend uniquement les dépenses et recettes courantes de l'année 2007, sans tenir compte des exercices antérieurs), le boni est de 314.476€. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, ces résultats sont principalement la conséquence de ventes de bois exceptionnelles.

A l'extraordinaire (qui reprend les recettes et dépenses d'investissement, comme la construction de bâtiments ou de routes), le boni au général s'élève à 216,062€.

D'autre part, comme précisé dans le dernier bulletin communal, en collaboration avec les communes de Libin, Saint-Hubert, Bertrix et

Herbeumont, un projet LEADER+ a été introduit auprès de la communauté européenne; ce plan de développement stratégique (GAL) vise l'éclosion de partenariats locaux en mettant en place des stratégies et des projets innovants. Le thème fédérateur retenu par les partenaires est : « Nos ressources naturelles et culturelles au cœur d'un développement diversifié, innovant et durable ». Les actions projetées concernent un montant financier de l'ordre de 1.800.000, financé à 90% par l'Europe et la Région Wallonne.

Enfin, les discussions relatives aux modalités de mise en place d'un espace public numérique se poursuivent avec les communes et/ou CPAS de Daverdisse, Libin et Wellin. Cet espace public numérique devrait voir le jour vers la fin de cette année 2008.

*Pour la majorité,
Jean-Pierre Magnette
Échevin des finances*

Evolution de la population depuis la fusion des communes

Habitants au 31 décembre 1976 (fusion des communes) : 1.824 habitants

Année	Nombre total d'habitants	Bure	Grupont	Resteigne	Tellin
1981	1990	565	180	407	838
1982	2039	598	170	402	869
1983	2045	610	182	392	861
1984	2078	598	179	411	890
1985	2059	590	177	415	877
1986	2076	598	180	409	889
1987	2065	605	180	400	880
1988	2065				
1989	2090	595	209	400	887
1990	2088	606	199	401	882
1991	2125	604	188	421	911
1992	2123	602	186	449	886
1993	2144	584	188	484	888
1994	2159	585	196	479	899
1995	2169	604	188	472	905
1996	2137	611	172	470	884
1997	2155	605	171	490	889
1998	2211	613	193	500	905
1999	2230	630	177	524	899
2000	2283	635	183	541	924
2001	2290	637	198	536	919
2002	2301	649	205	530	971
2003	2271	648	165	543	915
2004	2304	655	160	553	936
2005	2346	657	170	560	959
2006	2386	651	184	574	977
2007	2394	664	201	575	954

■ Quoi de neuf sur les travaux...?

Egouttage de la Rue des Cachets à Resteigne :

Les travaux d'égouttage de la rue de Cachets devraient reprendre prochainement, si les conditions climatiques le permettent.

Nous vous rappelons les numéros des personnes de références pour ce dossier.

Commune de TELLIN :

M. Pascal PETIT

084/37 42 84 - 0495/20 25 06

S.A. LIEGEOIS : M. T. JACQUEMIN

0498/ 87 66 55

A.I.V.E. : M. Eric COTTIN

0496/26 70 46

Service Tech. Provincial:

M. Serge BLOND 061/ 61 33 31

Aire multisports de Resteigne

Bonne nouvelle, les travaux de construction d'une aire multisports à Resteigne vont commencer début avril.

Ceux-ci seront réalisés par la firme T.V.B. de Bastogne.

Une aire de skate-board ainsi que des éléments de jeux y seront également installés.

Ces travaux devraient, sauf intempéries, être terminés pour les vacances d'été.

Plan MERCURE Entretien de voiries à Bure

Ces travaux concernent l'entretien de la rue de Lesterny, l'aménagement de dispositifs de sécurité Vieux Chemin de Grupont et rue de Lesterny ainsi que la réfection complète de la Ruelle.

Le dossier est en bonne voie et les travaux devraient commencer, si tout va bien, après les congés d'été.

Ecole de Resteigne

La Ministre Arena a enfin signé la promesse de subvention pour la rénovation et l'extension de l'école de Resteigne.

Ces travaux devraient commencer aux alentours de la mi-juin.

Le but est de terminer ces travaux pour la rentrée scolaire 2009-2010.

Nous vous demandons encore un peu de patience et beaucoup de compréhension suites aux désagréments que causeront inévitablement ces travaux.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise DAMILOT de Resteigne pour ce qui est du gros œuvre.

Musée de la Cloche Site du Pachy

Bonne nouvelle également, les travaux d'aménagement du site du Pachy, notamment la rénovation de la grange située à côté du Musée de la Cloche, sont enfin en bonne voie.

Une partie des travaux devrait déjà être réalisée cette année.

■ C.P.A.S.



SERVICE D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES géré par les C.P.A.S.

Rue du Commerce, 7 - 6890 LIBIN

Tél. : 061/65.01.70 - Fax : 061/65.67.24

Permanence : le jeudi de 17h à 18 H 30I

Chers parents,

Vous cherchez un milieu d'accueil stable et chaleureux pour votre enfant...

LE BILBOQUET vous propose le service

de ses accueillantes conventionnées.

Elles sont agréées par l'O.N.E. et conventionnées avec le Bilboquet.

Elles suivent une formation initiale et continue dans les domaines spécifiques de la petite enfance (santé, sécurité, psychologie).

Elles assurent à leur domicile un accueil personnalisé de qualité dans un cadre familial.

Vos frais de garde sont calculés en fonction de vos revenus et déductibles fiscalement.

**N'hésitez plus,
contactez le service social !
Il se fera un plaisir d'analyser
votre demande.**

*La Cellule Energie se renforce et accueille à partir du mois d'avril, Monsieur Olivier DION, conseiller en énergie qui sera présent en nos bureaux, le jeudi de 8 à 17 h et une permanence en soirée sera organisée les 2^{ième} et 4^{ième} jeudis du mois sauf exception.
Prochaines permanences : les 8 et 22 mai de 17 à 20 h & les 12 et 26 juin de 17 à 20 h*

Contrat de rivière Lesse et Lhomme

VOTRE COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS UN CONTRAT DE RIVIÈRE. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Contrat de Rivière regroupe tous les usagers de l'eau dans le but de maintenir ou de restaurer un bon état écologique de l'eau, par une gestion concertée, chacun dans le cadre de ses responsabilités.

Votre commune s'est engagée mais ne peut pas faire grand chose toute seule. Car l'eau se moque des limites administratives et ne connaît pas les frontières : les seules limites qu'elle connaisse sont les lignes de crête, délimitant un « bassin versant ».

Le « bassin versant », c'est l'ensemble d'un territoire alimentant un même cours d'eau qui se déversera à un endroit précis dans un cours d'eau plus important, et ainsi jusqu'à la mer. A la plus petite échelle, on parle de « masse d'eau », qui s'étend en général sur quelques dizaines de km². A la plus grande échelle, on parle de « district hydrographique international » qui s'étend sur plusieurs pays. Entre les deux il y a les « sous-bassins hydrographiques ». On en compte 14 en Wallonie.

Le bassin versant de la Lesse se trouve dans le district international Meuse et couvre une superficie totale de 1343,38 km². Il est divisé en une trentaine de « masses d'eau ». Il est situé entièrement en région wallonne et concerne le territoire de deux provinces (Luxembourg et Namur) et de vingt trois communes. Dix-huit ont signé leur engagement dans le « Contrat de rivière de la Lesse ». Les cinq autres sont peu ou très peu concernées.

Le Contrat de Rivière est une table de médiation permanente, réunissant toutes les parties concernées autour d'un problème afin d'y apporter des solutions concrètes : il concerne plusieurs autorités administratives (région, provinces, communes) qui sont invitées à se concerter entre elles et avec

les autres usagers afin de gérer l'eau de manière intégrée :

les opérateurs de l'eau (production, distribution, assainissement), les riverains, les associations de pêcheurs, sportives, et de protection de l'environnement, les opérateurs touristiques, l'éducation permanente en matière d'environnement, le milieu des entreprises, les agriculteurs, le milieu scientifique...

Tous ces partenaires forment le « Comité de Rivière ». Toute personne motivée peut demander de participer aux travaux. Celui-ci travaille en groupes de travail thématiques.

- 1 Le groupe « qualité des eaux de surface, poissons »
- 2 Le groupe « qualité des eaux souterraines »
- 3 Le groupe « paysage et patrimoine ».
- 4 Le groupe « information et sensibilisation, droits et devoirs »

Ces groupes de travail identifient les problèmes à traiter et les solutions à y apporter.

Ils établissent un programme d'actions et en suivent l'exécution.

Exemples concrets de réalisation au sein des Contrats de Rivière:

- Protection de berges par des techniques de génie végétal
- Réhabilitation de frayères
- Aménagement de bassins d'orage
- Mise en place d'abreuvoirs subventionnés
- Journées de formation pour les agents communaux à la problématique de l'eau
- Journées d'information sur l'épuration individuelle
- Publication d'un « code de bonne conduite du riverain »
- Journées wallonnes de l'Eau
- Journées « Communes et rivières propres »

POUR TOUTE INFORMATION :
Noëlle De Brabandere, coordinatrice
Stéphanie Dessy, coordinatrice adjointe
Contrat de Rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort
Tél : 084/222 665 - crlesse@skynet.be



Verger didactique «Al Nawe»

Le groupe « Verger Didactique «Al Nawe» » de Resteigne recherche de toutes bonnes recettes pour accommoder ses fruits.

De plus, les enfants, lors d'ateliers-cuisine, seraient heureux d'accueillir les aînés dont le savoir et le savoir-faire en cuisine leur seraient utiles.

Journée «Jus de pomme»

Le PCND,
en collaboration
avec les écoles communales
organise, le samedi 8 novembre
prochain, sa deuxième journée
«Jus de Pommes».



Dès 8 h 30, la presse
ambulante «CORNET» sera
installée sur le site choisi.

Des informations complémentaires
et conditions précises vous seront
fournies ultérieurement.

Prix communiqués :

0,90 €/ la bouteille de ¾ L.

Si les pommes sont fournies par nos
soins (minimum : 1 T de pommes).

*Nous attendons vos propositions
et inscriptions à la cellule PCND.*

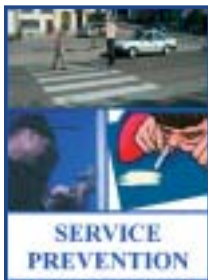


Pour tous renseignements :
BASSIAUX Ch. : éco-conseillère
084/37.42.80 - 084/36.70.60.
chantal.bassiaux@tellin.be



Police

LE SERVICE PREVENTION DE LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS INFORME ET VOUS CONSEILLE



Le Service Intervention de notre zone vient à nouveau de constater le décès d'un jeune automobiliste. Celui-ci ne portait pas sa ceinture de sécurité.

Pourtant, depuis plusieurs années, la Zone de Police Semois et Lesse multiplie ses activités de prévention notamment en matière de sécurité routière afin d'inculquer, dès le plus jeune âge le réflexe du port de la ceinture.

Malgré tous nos efforts, nous constatons que certains conducteurs n'ont toujours pas compris que la ceinture pouvait sauver une vie.

Pourtant, la ceinture est l'un des moyens les plus simples de réduire les conséquences des accidents. Celui qui est éjecté d'une voiture risque cinq fois plus de mourir que quelqu'un qui est attaché.

Ne renoncez pas à la ceinture sous prétexte que votre véhicule dispose d'airbags. Ils ne la remplacent pas, mais la complètent.

L'enfant qui va mettre sa ceinture en entrant dans la voiture, parce c'est devenu une chose tout à fait normale pour lui, gardera ce réflexe le jour où il se retrouvera seul à bord.

**« La ceinture,
le bon réflexe.
Pensez-y »**

Biocides et Pesticides : pas sans risques !

Astuces pratiques respectueuses de
l'environnement et de la santé

Le recours aux pesticides et biocides ne s'impose pas toujours. Ce guide épingle quelques astuces dans le but d'éviter leur emploi irréfléchi et afin de manier ces produits en toute sécurité. Il est disponible gratuitement auprès du SPF " Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement " ; il peut aussi être téléchargé via le portail du SPF sur www.prpb.be.



Pour toute commande, adressez-vous au guichet
d'information de la DG Environnement :

Par E-mail : info_environment@health.fgov.be

Par Fax : 02 524 95 27

Par Téléphone : 02 524 95 26

Extra-scolaire et Jeunesse

Vacances d'été 2008

Pour vous aider à mieux organiser vos vacances d'été nous vous communiquons les informations que nous connaissons déjà concernant les dates des activités vacances 2008.

Stages divers du 14 juillet au 22 août

Des stages proposant différentes techniques d'animation seront proposés durant six semaines.

Ces stages seront animés par des animateurs qualifiés accompagnés d'étudiants et s'adresseront aux enfants de 3 à 12 ans.

Priorité d'inscription aux enfants habitant la commune de Tellin.

Toutes les informations et le programme dans le prochain toutes-boîtes ou sur le site internet de la commune.

Animation vacances 2008

Appel aux candidatures pour les activités vacances

Le centre public d'action sociale souhaite faire appel à des animateurs (trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été qui se dérouleront du 14 juillet au 22 août.

Conditions :

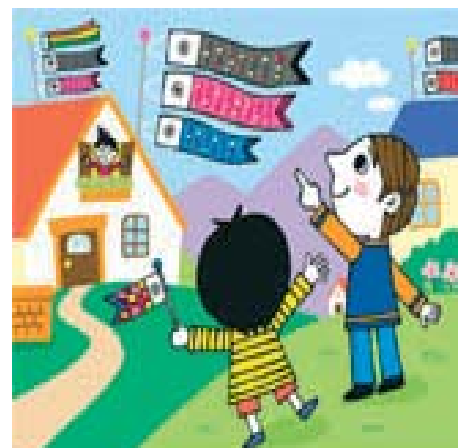
- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2008
- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puériculture
 - d'une formation d'éducateur
- Suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.
- Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

Les candidatures sont à rentrer pour le 30 avril au plus tard au CPAS de Tellin.

Les animateurs sélectionnés participeront à l'élaboration du projet pédagogique des vacances ainsi qu'à la mise en place du programme des ateliers auxquels ils participent.

Pour plus d'informations, contactez

**Françoise Vanlaere
au 084/387614**



Eté Solidaire 2008

Appel aux jeunes âgés de 15 à 21 ans

Tout comme les années précédentes, la commune et le CPAS de Tellin ont introduit un projet « ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE » à la Région Wallonne.

Ce projet permet d'impliquer des jeunes dans l'amélioration de leur quartier et de leur commune et de développer chez eux, le sens du travail, de la solidarité avec une dimension intergénérationnelle.

L'objectif est :

- impliquer les jeunes dans la valorisation et l'amélioration de leur quartier et de leur environnement
- développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité chez les jeunes

Il nous est donc possible d'engager des jeunes âgés de 15 à 21 ans sous contrat d'occupation d'étudiant et ce pour une durée de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour, pendant les vacances d'été. Les activités se dérouleront durant le mois de juillet.

Si tu souhaites participer à ce projet et ainsi obtenir un job de 10 jours pendant les vacances d'été, envoie ta candidature et tes motivations par écrit au plus tard le 30 avril à l'adresse suivante :
**Françoise Vanlaere
Candidature « Eté solidaire »
45, rue de la libération
6927 TELLIN**

Dès que nous aurons l'acceptation du projet par la Région Wallonne, nous te convoquerons pour un entretien et une sélection des candidatures. Une réponse définitive ne pourra être donnée que début juin.

Vous avez quelques petits travaux à réaliser ?



Nous avons la possibilité de vous rendre ces petits services GRATUITEMENT !

COMMENT ?

Grâce au soutien de la Région Wallonne (et sous réserve de l'acceptation du projet), le cpas et la commune engagent une équipe de 8 jeunes (de 15 à 21 ans) pour la période du 01 au 31 juillet 2008

POUR FAIRE QUOI ?

Des petits travaux tels que rafraîchissement peinture, entretien

d'un jardin, nettoyage d'un grenier, tonte de pelouse,...

Ces travaux doivent pouvoir être réalisés par des jeunes sur 1 ou 2 jours maximum.

ATTENTION : le matériel nécessaire à l'exécution de ces services devra être fourni par vos soins (peinture, tondeuse, matériel de nettoyage,...)

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES SERVICES ?

Priorité sera donnée aux personnes de + de 60 ans, seules, à revenus modestes, handicapés

*Si vous êtes intéressé, prenez dès à présent contact avec
F. Vanlaere au 084/38.76.14
ou I.DORY au 084/36.66.85
pour demander
notre passage et/ou
d'éventuels renseignements
complémentaires.*

**AU PLAISIR DE VOUS
RENDRE SERVICE !**



Bureau de poste de Tellin

HORAIRES D'OUVERTURE

Depuis le 03 mars 2008, l'horaire d'ouverture de votre bureau de poste de Tellin a été modifié.
Vous trouverez ci-après ce nouvel horaire.

Lundi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Mardi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Mercredi	Fermé	14 h 30 à 18 h 00
Judi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Vendredi	9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Samedi		

F E R M E

Bibliothèque Communale de Tellin



La bibliothèque communale de Tellin est ouverte le jeudi de 16 à 18 heures.

En partenariat avec les bibliothèques de Wellin, St Hubert et Marche-en-Famenne, le bibliothécaire vous propose la proximité d'un service de location d'ouvrages d'autres fonds que de Tellin.

Cette année, la bibliothèque participe à l'opération «Je lis dans ma commune». Une mamy conteuse a présenté des histoires aux plus jeunes le jeudi 17 avril 2008. Un parcours parmi des panneaux didactiques sur le thème de l'abeille a permis aux visiteurs de la bibliothèque de découvrir l'abeille, acteur et témoin de la qualité de l'environnement. Des chèques-livres sont remis aux participants.

Un projet plus particulier a rencontré l'enthousiasme du jury de l'opération «Je lis dans ma commune» :

liberté pour les livres. Il s'agit de favoriser l'adoption de comportements de lecture en des lieux où on ne l'attend pas. Ainsi, il s'agit d'«abandonner» en certains endroits publics des livres pour permettre au premier passant venu de s'en emparer sans obligation aucune ; le livre est préparé en ce sens : il porte sur la couverture une information relative à son origine et une destination probable : le prêt à un autre quidam.

La solidarité entre des inconnus se conjugue au verbe livre ; une adresse e-mail permet à chacun de donner des nouvelles :

<http://bibliotheque.wellin.over-blog.org> au chapitre livre en liberté. Des chèques livres seront remis aux personnes participant à l'opération dans les limites du stock. L'opération se déroulera du 10 avril au 15 mai 2008 ; une prolongation pourra être envisagée.

Le site commun des bibliothèques de Tellin et de Wellin vous propose un choix d'ouvrages accessibles en un minimum de temps selon leur disponibilité. Il vous est également possible de joindre vos commentaires et vos idées à développer.

21 juillet 2008



Y aura-t-il un feu d'artifice ce 21/07/2008 à Tellin ?

Voilà une question qu'on pouvait lire sur pas mal de lèvres tellinoises.

D'ores et déjà, nous pouvons vous rassurer, la fête nationale se fêtera comme il se doit à Tellin cette année !

mis en place et se compose comme suit :

- Président : GEORGE Serge
- Vice-Président : MAGERAT Romuald
- Trésorière : CLOSSET Stéphanie
- Secrétaire : DUBOIS Julie
- Responsable Technique : MOYEN Laurent
- Responsables bénévoles : COLLIGNON Stéphanie et LIBERT Mickaël
- Membres actifs : GRIDELET Fabrice, PIERARD Olivier et ROSSION Frédéric

Nous tenons d'ores et déjà à remercier l'ancien comité qui continue à nous épauler principalement pour les postes administratifs.

Les personnes qui seraient encore éventuellement intéressées à rejoindre le comité peuvent le faire savoir à Serge George au 0496/40.86.00.

La recherche de bénévoles va bientôt débuter. Nous espérons pouvoir à nouveau compter sur vous tous, afin de mener à bien ces magnifiques journées et soirées qui attirent de plus en plus de monde et qui font la réputation de notre belle commune.

Quant au programme, il vous sera communiqué dans le prochain numéro de l'Echo des Clochers ou plus rapidement via les affiches et dans la presse.

Suite à l'Assemblée Générale de ce 11 mars dernier, un nouveau comité a été

Promo Tellin

Première « Nuit de l'Obscurité » à Tellin

Le 15 mars dernier, la Commune de Tellin, associée au Comité Culturel de Tellin, à La DNF (Division Nature et Forêt de la Région wallonne), à la Maison de la Culture de Marche, à la Maison du Tourisme, organisait sa première « Nuit de l'Obscurité ». Sollicité par les organisateurs pour participer à l'événement, notre club – mobilisé par ailleurs pour une organisation similaire à Neufchâteau – m'avait délégué pour assurer une animation.

En arrivant au Musée de la Cloche vers 19h30, première surprise : alors qu'il était annoncé que l'éclairage public serait éteint, les lampadaires de la rue principale éblouissent de tous leurs feux. Renseignements pris, il semble que le MET, gestionnaire de l'éclairage de cette route, ait commis une erreur en éteignant à Bure plutôt qu'à Tellin. Il faut cependant souligner que le MET ne demandait aucune rétribution pour cette coupure, contrairement à Interlux, qui exigeait pas moins de 40 € par cofret coupé ! Preuve supplémentaire s'il en est que cette Intercommunale n'a plus rien d'un Service Public !

Dès l'entrée, des « géants » montés sur échasses et munis de torches accueillent le public dans une ambiance

d'ombre et de mystère. Dans la cour intérieure, une toile blanche tendue dévoile un spectacle d'ombres chinoises. Dans l'assistance assez nombreuse (pas loin d'une septantaine de personnes), les enfants sont bien représentés. Au bout d'un moment, chacun est invité à gagner la salle principale du Musée, éclairée par la lueur de photophores. Joël Smets, merveilleux conteur, captive adultes et enfants par quelques contes sur le thème de la Nuit.

C'est ensuite au tour de Thierry Petit, agent de la DNF et spécialiste des chauves-souris, d'exposer avec beaucoup de pédagogie, en quelques diapos, le mode de vie passionnant des chauves-souris. Un autre passionné, JP Goblet, nous fait partager sa connaissance des papillons de nuit : ce fut un sujet d'étonnement pour tout le monde de découvrir, à travers la collection de JP Goblet, la diversité des lépidoptères nocturnes qu'on peut découvrir dans nos contrées.

Puis le public se met en route à travers les rues du village, plongées dans l'obscurité pour l'occasion, pour une balade nocturne de 5 ou 6 km. L'occasion de constater la débauche de lumière provoquée par l'éclairage du terrain de football voisin ! Thierry Petit, muni d'un

détecteur d'ultrasons, nous permet à plusieurs reprises de capter la présence de chauves-souris. Tout au long du parcours, diverses animations « surprises » sont proposées : contes de Joël Smets, jonglerie avec des balles lumineuses, cracheurs de feu, jeux de torches... Le public est ravi de vivre ces moments d'enchantement, malgré la pluie qui ne parvient pas à ternir la fin de la promenade.

Nous voilà de retour au Musée de la Cloche où un spectacle alliant jonglerie et pyrotechnie nous attend. Une savoureuse tartiflette fait le bonheur des promeneurs, qui délaissent quelque peu la présentation virtuelle du ciel nocturne (avec « Stellarium ») que je propose, suivie seulement par quelques rares passionnés.

Au final, une soirée parfaitement organisée, à laquelle un public nombreux a participé. Seul regret : la météo qui n'a pas permis l'observation du firmament étoilé dans un coin de campagne pourtant idéalement situé (large dégagement et peu de pollution lumineuse).

Fernand VAN DEN ABBEEL
Animateur.



So-Clean «services» sprl

Ce sont les aides-ménagères à domicile grâce aux titres-services qui ne vous coûtent que: **6,70 euro / l'heure** (déductibles fiscalement).

Ce service comprend: nettoyage de votre maison - les petits travaux de couture - le transport des personnes - les courses ménagères le repassage à votre domicile

Vous pouvez déposer votre linge à notre centre de repassage mais nous avons également un service de prise et remise à domicile (GRATUIT)

So-Clean « services » SPRL - De Bruyn Sophie
rue Jacquet 37-39 - 5580 Rochefort

084/377185 - 0479/567217 - soclean@skynet.be

NOUVEAU À ROCHEFORT, NOTRE CENTRE DE REPASSAGE ET NOS BUREAUX

GRAND MERCI

AUX ANNONCEURS

CHEZ QUI NOUS VOUS

RECOMMANDONS

VOS TRAVAUX & ACHATS

Agenda



Marché aux Fleurs à Bure, le dimanche 4 mai 2008 à partir de 10 heures 30.

Grand choix de fleurs annuelles, suspensions,
légumes à repiquer

Organisation : « Village Fleuri » Bure
Mr Georges BREUSKIN, rue de Grupont, 60
à Bure – Tél. : 084/36.63.73

Fête au Jardin Aromatique J. GOFFIN de Bure, le dimanche 4 mai

**en complémentarité au Marché
aux Fleurs de Bure. ce dimanche
4 mai de 9h30 à 17h.**

*L'équipe bénévole du PCDN
(groupe jardin J .GOFFIN) vous invite en musique
à découvrir les derniers aménagements du site
implanté à deux pas de Notre-Dame de Haurt.
Lieu de convivialité, ce jardin aromatique
se veut aussi didactique.
Les premiers visiteurs recevront gratuitement
le livret d'accompagnement des parcelles
en plus d'une visite guidée.*

*Un espace «cultures et alternatives aux pesticides»
vous aidera à mieux voir arriver la saison
et sa caravane de «nuisibles»...
mais le sont-ils vraiment ?*

*Si votre esprit déambulateur en veut encore,
il peut vous conduire ensuite aux vignes du Bâti
d'Haurt-situé à l'Est de la chapelle du même nom.
Sur place, de 14h à 17h, une équipe se fera
un plaisir de vous expliquer leur projet,
leurs contraintes et leurs résultats.*

Bienvenue à tous, grands et petits.

MUSEE DE LA CLOCHE ET DU CARILLON

Printemps des Musées : dimanche 18 mai
Entrée gratuite au musée de 14 à 18 h
Thème : surprises!

FETE DE LA MUSIQUE Fiess'tival rock ô Pachy 2008! Grange du Musée vendredi 20 juin dès 20h00

Au programme :
Ateliers rock Tellin, Daverdisse et Libin
Boules à Fa7



« ECHO DE NOS CLOCHERS » juin 2008

Notre prochain bulletin communal paraîtra le vendredi 06 juin 2008.

*Les documents pour ce prochain bulletin devront nous parvenir
sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante :
mariane.remacle@tellin.be pour le vendredi 09 mai 2008 au plus tard.*

D'avance, nous vous en remercions.

S.P.R.L. LAMOTTE MARC

MENUISERIE

Rue du Thioray 122 bte 2
6927 Resteigne

TEL 084/388547

TEL Atelier 084/388102

G.S M 0475/746884

FAX 084/387382

E-MAIL lamotte.marc@skynet.be



I.C.C. GROUPE

Entreprise générale
Menuiserie générale
Maison Ossature bois



Rue du Centre, 83
6927 Resteigne
gsm 0497/83 49 63
fax : 03/400 50 18
www.conceptc.be
info@conceptc.be

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 56
Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au 071/ 71 15 76

regifo@skynet.be

Bulletin Communal n°114 - AVRIL 2008

**Votre conseiller en communication
Mr Roland Crosset tél 087/26 78 86 (le soir)**

CompuLED



Vente et conception diverses
en Informatique et Multimedia

- Réparation •
- Installation sur site •
- Software - Hardware •
- Imprimantes •
- Etude et création de réseau •
- Dépannage à domicile •

Rue de Bure, 6
6953 Lesterny
Tél/Fax 084/36 61 82
info@compuled.be
www.compuled.be



Les Jardins du Linçon

Entretien & Aménagement
d'Espaces Verts

Tél : 084/36 71 37 - GSM : 0475/36 84 49
Rue Maréchal Foch, 57 - 6927 Grupont

TVA : BE 0694 395 779 - Enregistrement : 11 08 10



FUNERARIUM
Pol Laffut



Funérarium à Jemelle :
Place des Déportés, 2
5580 Jemelle

Funérarium à Wellin:
Rue de Gedinne, 16A
6920 Wellin

POMPES FUNÈBRES : POL LAFFUT & MARCEL JAMME
Chaussée de l'Ourthe, 95, - 6900 Marche-en-Famenne

Tél: 084/46 62 11



OUTILLAGE GRUSLIN



Matériel - Outillage de jardins
et Forestiers - Remorques

Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

E-mail : juliengruslin@skynet.be **HONDA**



Société informatique

Vente • Réseau • Dépannage • Maintenance
Site internet • Logiciel de gestion Mercator
Certifié Spécialiste Microsoft PME

Rue Saint Joseph, 6 - 6927 Tellin - Belgium

Tél : 32 (0) 84/77 90 02

Fax : 32(0) 84/77 90 03

E-mail : info@ntfs.be - Site : www.ntfs.be



Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

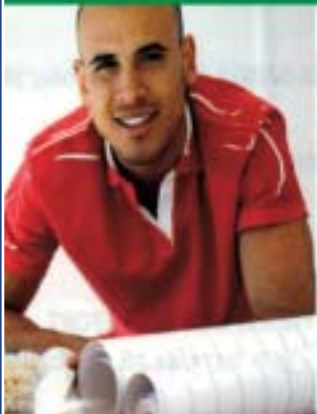
e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

BRICOLAGE • DÉCORATION • SANITAIRE • BOIS • LUMINAIRE
ÉLECTRICITÉ • JARDIN • OUTILLAGE • QUINCAILLERIE



Mr. Bricolage
on peut compter sur lui.

au cœur de vos projets

du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 et le dimanche de 9h à 12h



ROCHEFORT - 084/ 220 870 - www.mr-bricolage.be

CENTRE ESSO ARDENNES

WARIN

STATION SERVICE • ESSENCE • PÉTROLE • MAZOUT • HUILE • GAZ • CITERNES



Ets WARIN

Graide (station) **061/511026**

****SERVICE-QUALITE-QUANTITE****

*MAZOUT QUALITE ESSO

MAZOUT HIVER -20

*ESSO Mobil LUBRIFIANTS



*PAIEMENTS ECHELONNES

Réparties votre budget

chauffage sur 12 mois

SANS FRAIS NI INTÉRÊTS

*RAVITAILLEMENT AUTOMATIQUE

VOTRE EXPERT CHALEUR



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils

Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN

Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03